



Chavenay

Oui
aux plages de silence
Non au survol des villes
Non à la voltige



Association de **D**éfense Contre Les **N**uisances **A**ériennes

Aérodrome de Chavenay

- La voltige qui a été autorisée par « dérogation provisoire » est une activité particulièrement dévastatrice pour la tranquillité des riverains.
- Les survols des nouvelles zones d'habitation sont récurrents durant les phases de décollages et d'atterrissages

Nous demandons :

- La suppression des vols d'entraînement au cours des week-ends et jours fériés,
- La suppression de la voltige.

Web : www.adecna.fr Email : contact@adecnap.fr

DÉFENDEZ VOS DROITS AU CALME, adhérez à l'**ADECNA**

NOM :		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	
Adresse email		Téléphone	

Adhésion annuelle 10 € par famille par chèque à l'ordre de l'**ADECNA**

A retourner à :
ADECNA
1415, rue de la
Bretéchelle

Dater & Signer :